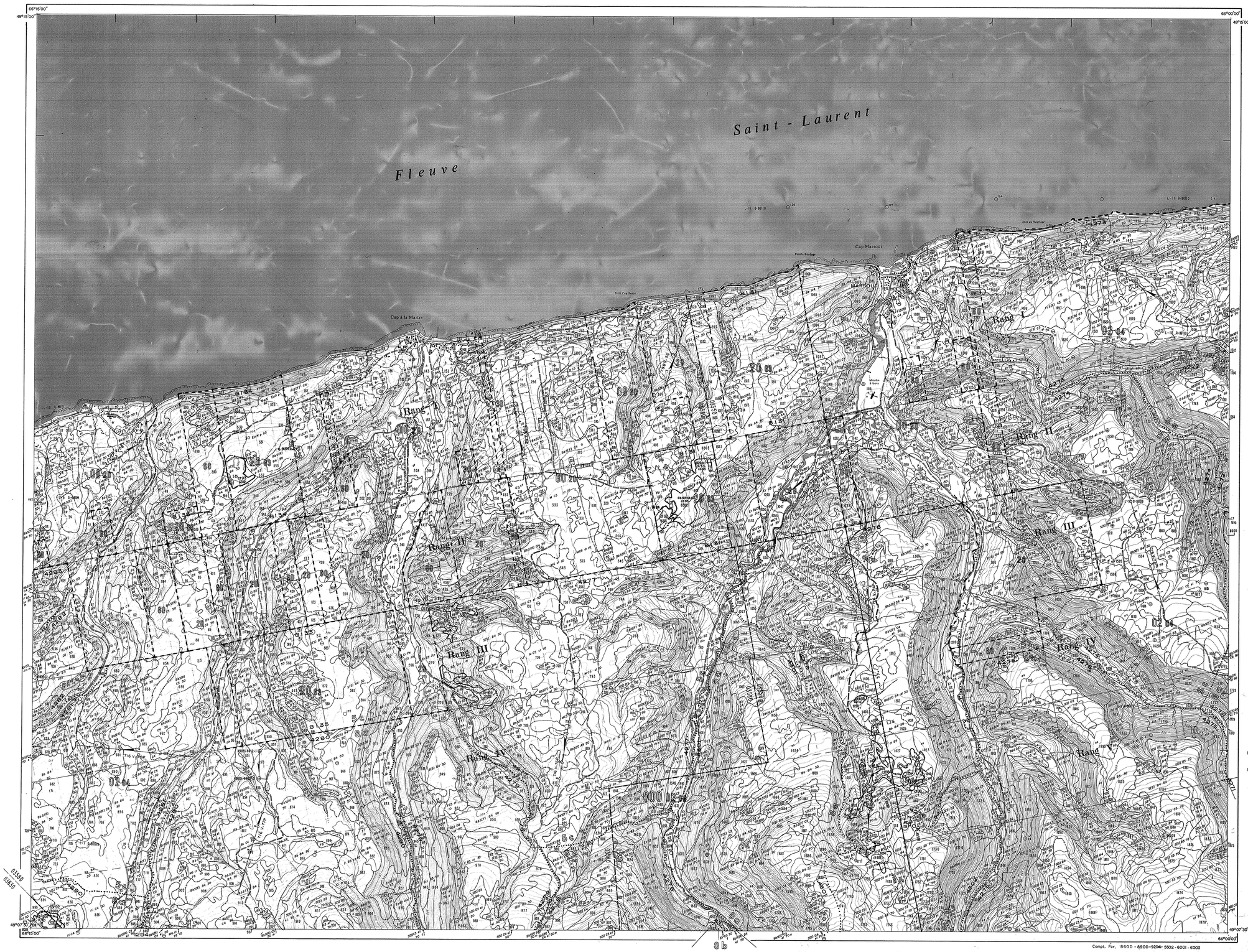

Compt. For. 8600 - 8900 - 9204 - 5502 - 6001 - 6303

A jour : Avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESS.
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA 1
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, Télésiège, Nélski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, tourbière
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — sapin et/ou épinette rouge	R (SR)
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — pin rouge	R (PR)
— — pin gris	R (PG)
— — thuya (cèdre)	R (C)
— — mélèze	R (L)
— — pruche (plantation)	R p
Pessière	S
— — épinette noire et/ou épin. rouge occupant plus de 75% de la portée (résineux)	S (E)
— — thuya (cèdre)	S (C)
— — mélèze	S (L)
— — pruche	S (PU)
— — pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — pin gris	S (PG)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb(PR)
— — — et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb(PR)
— — — avec pin gris	Pb (PG)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb(SR)
— — — avec mélèze	Pb(L)
— — — avec pruche	Pb(PU)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (SB)
— — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (L)
— — — avec pin blanc	Pr (PB)
— — — avec pruche	Pr (PU)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (SB)
— — — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (SR)
— — — avec mélèze	Pg(ML)
— — — avec pin blanc	Pg(PB)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg(PR)
— — — avec pruche	Pg (PU)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (SB)
— — — (plantation)	Pg p
— — — Plantation de pin sylvestre	Ps
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	C (SR)
— — — avec mélèze	C (L)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — avec pruche	C (PU)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	C (SB)
— — — (plantation du thuya)	C(C) p
Prucheraie	Pu
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pu (PU)
— — — avec thuya (cèdre)	Pu (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (SR)
— — — avec mélèze	Pu(ML)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pu(PB)
— — — avec pin gris	Pu(PG)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pu (SB)
— — — (plantation)	Pu p
Mélèzin	ML
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	ML(ML)
— — — avec thuya (cèdre)	ML (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	ML(E)
— — — avec pin blanc	ML(PB)
— — — avec pin gris	ML(PG)
— — — avec pruche	ML(PU)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	ML(SB)
— — — (plantation de mélèze européen)	ML(L) p
— — — (plantation de mélèze japonais)	ML(L) p
— — — (plantation de mélèze laricin)	ML p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉ (groupements et sous-groupements)

	Résineux feuillu	Résineux résineux
— — — — avec pin blanc	R (PB)	R(PB)
— — — — avec pin rouge	R (PR)	R(PR)
— — — — avec résineux	R (R)	R(R)
— — — — avec pin gris	R (PG)	R(PG)
— — — — avec épinette noire ou rouge	R (E)	R(SR)
Défoliate à bouleaux blancs avec sapin	SB S	SB S (SB)
— — — — avec épinette noire ou rouge	SB (SR)	SB(SR)
— — — — avec pin gris	SB(PG)	SB(PG)
— — — — avec pin blanc	SB(PB)	SB(PB)
— — — — avec pin rouge	SB(PR)	SB(PR)
Défoliate à bouleaux jaunes avec résineux	B(R)	B(R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (PB)	F1(PB)
— — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1(PR)
Peuplement avec sapin — avec pin gris	Pa (PG)	Pa (PG)
— — — avec pin blanc	Pa (PB)	Pa(PB)
— — — avec pin rouge	Pa (PR)	Pa(PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pa E	Pa E (R)
— — — avec résineux	Pa (R)	Pa (R)
Cédrière rouge résineuse	Cedr	Cedr (R)
Exotière résineuse	Ex R	Ex R (R)
Mélangé à feuillus tolérants	M F1	M F1 (R)
— — sur station humide	M F1 h	M F1 (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F1
— — sur station humide	F1 h
— — (plantation)	F1 p
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— — bouleaux jaunes	Bj
Peupleraie	Pe
Cédrière rouge	Cr
Exotière	Ex
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ex (B)
— — à bouleaux jaunes	Ex (Bj)
— — à peupliers	Ex Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Ex F1
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ex F1
Plantation de peuplier	Pt p
— — de bouleau jaune	Pt(Bj) p
— — de peuplier	Pt(Pe) p
— — de peuplier hybride	Pt(Ph) p
— — de frêne d'amérique	Pt (Fa)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sc
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Aulnaie	T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	Nfc

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bandes	cb
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisseur légère	cp+
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ef
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 16 à 50 % ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Chablis total	ch
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ef
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT FEUILLUE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans) =	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 =	21-40 =	70-50 =	50-90 =
50 =	41-60 =	150-50 =	50-90 =
70 =	61-80 =	150-70 =	70-90 =
90 =	81-100 =	170-50 =	50-90 =
150 =	101 et plus	170-70 =	70-90 =

FORÊT HÉTÉROGÈNE

Jeune (ou inégaux): Plus d'à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 90 ans.

Vieux (ou inégaux): Plus d'à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges en plus de 90 ans. Autres peuplement: majorité des tiges ont plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		22m	17m	12m	7m	4m
		1	2	3	4	5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 16 %	vide
Moyenne	16 à 40 %	'
Forte	40 à 50 %	"
Abrupte	50 % et plus	4

Superficie entourée de pentes > 50 % 8

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 p 50 ⊖ 0 1
- S — défoliation
- (E) — épidémie légère
- C3 — classe d'âge
- p — perturbation
- 50 — classe de hauteur
- ⊖ — densité du peuplement
- 0 — sous plus d'épaisseur
- 1 — groupement d'essences

R C5 cr 60 01
- R — classe de pente
- C5 — classe d'âge
- cr — mode de l'origine
- 60 — classe de hauteur
- 01 — classe de densité
- cr — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : JULIEN F. RIVES-LESS.
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 1
Unité de gestion 15-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage 2

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement 000
Concessionnaire ou autres 02 04*

Bassin hydrographique 218 00
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 111

Municipalité 03 580*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 1279*
Région écologique 5c*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 150 DENIS RIVERIN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1986
Carte forestière — Année de publication : 1987
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique 23° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

			22-H-5
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-G-2	22-G-1	22-H-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-G-15	22-G-16	22-A-13	

22 G/1 N.E.